

DESCRIPTION D'AFFECTATION

Préambule :

Le programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) est au sein des Nations Unies l'organisation qui, au niveau mondial, est chargée de promouvoir le volontariat pour la Paix et le Développement. Le volontariat profite à la fois à l'ensemble de la société et à la personne qui se porte volontaire. Les Volontaires des Nations Unies contribuent à la paix et au développement en faisant du plaidoyer pour le volontariat en général, en encourageant les partenaires à intégrer le volontariat dans leurs programmes de développement et en mobilisant des volontaires. Dans la plupart des cultures, le volontariat est profondément ancré et établi dans les sociétés avec la tradition de partage et d'entraide au sein des communautés.

A cet égard, les Volontaires des Nations Unies prennent part aux différentes formes de volontariat et joue un rôle important pour le développement et la paix en collaboration avec les partenaires, les agences hôtes et les communautés locales. Durant toute leur affectation, les Volontaires des Nations Unies font la promotion du volontariat à travers leur action et leur conduite. S'engager dans les activités volontaires peut effectivement et positivement enrichir leur compréhension des réalités sociales et locales, aussi bien que créer un pont entre eux-mêmes et les personnes dans leur communauté d'accueil. Ceci rend le temps qu'ils dépensent en tant que volontaire plus valorisant et productif.

1. **Titre d'affectation VNU :** **Volontaire des Nations Unies National(e)**
2. **Titre fonctionnel :** **Chargé PDAB au sein des ATDA**
3. **Cadre stratégique du Programme VNU :** **Assurer l'accès aux services sociaux de base**
4. **Lieu d'affectation/Pays :** **Kandi, Parakou, Abomey-Calavi**
5. **Durée :** **12 mois renouvelables**
6. **Date présumée de début d'affectation :** **Dès que possible**
7. **Titre du Projet :** **Projet de Développement de l'Agrobusiness au Bénin (PDAB)**
9. **Brève description du Projet :**

Les Objectifs de Développement Durable (ODD), qui remplacent les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), mettent un accent sur l'accélération de la croissance économique pour créer de la richesse afin de réduire la pauvreté et assurer un développement durable.

Avec un revenu annuel par habitant de 800 dollars US, le Bénin fait partie des pays les plus pauvres du monde (Banque mondiale, 2013). Son Indice de Développement Humain (IDH) est faible et est estimé à 0,485 en 2015 ; ce qui le classe à la 167^{ème} place sur 187 pays évalués par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD, 2016). Malgré un regain de croissance soutenue depuis 2012, autour de 5,5% en moyenne, la pauvreté monétaire ne recule pas (EMICOV 2015). La population béninoise en âge de travailler (15-64 ans) est estimée à 4 954 662 dont près de 67,9% (soit 3 364 216) d'actifs. Une partie trop importante, près de 40% de la tranche des 15-64 ans subit

le sous-emploi et le chômage. Le taux de sous-emploi des jeunes était passé de 50% en 2011 à près de 70% en 2013. En d'autres termes, à peine 20% de la population totale prend réellement en charge le reste des béninois.

Malgré les multiples efforts consentis par le gouvernement, les progrès en termes de réduction de la pauvreté non monétaire ne sont pas encore suffisants pour marquer ces dernières années, une évolution forte de l'Indice de développement humain. Aussi la progression du chômage ne reflète-t-elle pas les multiples efforts consentis par l'Etat et ses partenaires techniques et financiers tant pour l'amélioration du cadre institutionnel et de l'offre d'opportunités que pour la promotion de l'entrepreneuriat. En fait, les résultats en matière d'emploi restent peu perceptibles en raison entre autres, de la faiblesse du dispositif de suivi-évaluation, du défaut de coordination des initiatives, du manque de synergie entre les différents acteurs. A cela, Il faut ajouter l'inadéquation formation-emploi et le manque d'esprit entrepreneurial chez les jeunes, surtout dans le domaine agricole, qui espèrent pour la plupart des emplois salariés. Cette situation conforte la précarité des jeunes sur le marché du travail et constitue une menace pour la stabilité de la gouvernance démocratique. Cependant, les possibilités réelles de diversification des sources de richesse et d'expansion économique existent avec entre autres, le renforcement des échanges dans les espaces UEMOA et CEDEAO et la proximité du Nigéria, deuxième économie africaine. Le secteur agricole, comme un levier de transformation structurelle, pourvoyeur d'emplois, est doté d'atouts pour l'émergence, le développement d'entreprises plus performantes et d'énormes potentialités pour la croissance de l'économie du pays. Plusieurs initiatives de promotion de l'entrepreneuriat agricole des jeunes ont été mises en œuvre, mais la plupart se sont focalisées sur le volet formation. Il n'existe pas à ce jour, un dispositif efficace d'accompagnement du jeune formé à l'installation.

Au regard de cet impératif qui est de promouvoir l'emploi des jeunes et des femmes à travers la valorisation du potentiel agricole, le Projet de Développement de l'Agrobusiness au Bénin (PDAB) est initié et sera centré sur un appui coordonné de politique structurante de financement des jeunes entrepreneurs/petits producteurs formés par les différents projets d'entrepreneuriat au Bénin ; de mise en place d'un mécanisme adéquat d'accès aux marchés et la promotion d'initiatives novatrices génératrices d'emplois. Les filières choisies pour la mise en œuvre sont celles retenues au niveau des Pôles de Développement Agricole (PDA).

Le présent « Projet de Développement de l'Agrobusiness au Bénin (PDAB) » est bâti sur l'idée selon laquelle la résolution de la problématique de l'emploi des jeunes et des femmes peut reposer sur la valorisation du potentiel agricole du pays à travers la promotion des chaînes de valeur identifiées dans le PAG et ceci en lien avec les Agences Territoriales de Développement Agricole (ATDA). Il s'agira ici de bâtir sur les acquis des différents projets de promotion de l'entrepreneuriat agricole en vue de consolider les meilleurs résultats obtenus et d'étendre les meilleures pratiques. A cet effet, il importe de mettre en place un mécanisme holistique d'accompagnement post installation pour assurer la viabilité et la durabilité des entreprises créées.

L'objectif du projet est de promouvoir la création d'emplois à travers la création d'entreprises agricoles viables pour les jeunes et les femmes.

De manière spécifique, le projet vise à :

- Apporter un appui institutionnel à l'organisation/structuration des jeunes entrepreneurs ;
- Appuyer/faciliter l'accès au financement aux jeunes et aux femmes entrepreneurs agricoles
- Garantir la viabilité, la durabilité et la compétitivité des jeunes et des femmes entrepreneurs agricoles par l'accompagnement à l'accès aux marchés de leurs produits agricoles ;
- Accompagner le développement d'une synergie d'actions entre entrepreneurs agricoles par Pôles de Développement Agricole.

Ce projet est exécuté suivant la modalité NIM et la Direction de la Qualité des Innovations et de la Formation Entrepreneuriale (DQIFE) est l'agence d'exécution sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP).

10. Agence/Institution hôte : PNUD

11. Contexte organisationnel :

Le/la VNU chargé (e) PDAB au sein de l'ATDA sera placé sous la supervision directe du Directeur Général de l'ATDA et sous l'autorité du Directeur National du PDAB. Il rendra compte au DG/ATDA, au Directeur National du PDAB (DNP) et à la Chargée de Programme Croissance Inclusive du PNUD-Bénin.

12. Description des tâches :

Sous l'autorité général du DNP et la supervision directe du DG/ATDA, le VNU a pour mission d'assurer la mise en œuvre des actions du projet sur le terrain et de veiller à l'exécution correcte des partenariats qui lient les différentes structures responsables (ATDA, DDAEP, FNDA, AMAB, INRAB, ASF, ABSSA, FECECAM, CCIB, etc.) au projet. Il assiste le représentant du DNP dans sa zone de couverture et travaille de concert avec tous les partenaires impliqués dans la réalisation du projet. A ce titre, Il est chargé de :

- suivre et coordonner la mise en œuvre de l'ensemble des activités du PDAB dans la zone de couverture de l'ATDA dans laquelle le/la Chargé(e) PDAB est positionné(e);
- développer les outils pour suivre et évaluer durant toute la période du projet et à tous les niveaux, les performances et/ou progrès du projet ;
- organiser dans sa zone de couverture les différentes missions de suivi, d'évaluation et de supervision du projet ;
- participer aux différentes missions de suivi, d'évaluation et de supervision du projet ;
- contribuer à la promotion des activités de communication autour du projet ;
- rendre compte périodiquement au DG/ATDA, au DNP et à la CPCI/PNUD de l'état d'avancement du projet dans sa zone de couverture ;
- participer aux réunions de planification et de suivi-évaluation organisées par l'ATDA dans le domaine de l'entrepreneuriat agricole des jeunes et des femmes ;
- appuyer l'ATDA dans le repérage et la sélection de jeunes promoteurs agricoles à appuyer par le projet ;
- prendre part aux réunions de planification et de suivi-évaluation organisés par les autres projets qui appuient l'entrepreneuriat agricole des jeunes et des femmes ;

En plus de ce qui précède, les Volontaires des Nations Unies sont censés :

- Renforcer leurs connaissances et compréhension du concept du volontariat en lisant la documentation mise à disposition par le programme VNU, les publications externes et prendre activement part aux activités du programme VNU, par exemple s'impliquer dans les activités commémoratives de la Journée internationale des Volontaires (JIV), le 5 décembre ;
- Se familiariser et développer toute forme de volontariat traditionnel et/ou local au niveau du pays d'accueil ;
- Refléter le type et la nature des actions volontaires qu'ils entreprennent, y compris leur participation dans les réflexions substantielles ;
- Contribuer à la rédaction des articles sur les expériences de terrain à soumettre pour la publication du programme VNU/ site web, bulletin et notes de presse, etc. ;

- Contribuer au Programme d'accueil des Volontaires des Nations Unies nouvellement arrivés dans le pays d'affectation ;
- Promouvoir ou conseiller les groupes locaux dans l'utilisation des volontaires en ligne ou encourager les individus et les organisations à utiliser les services de volontaires en ligne quand cela est techniquement possible.

13. Résultats attendus :

- Les actions du projet sont bien ancrées dans la mission de l'ATDA ;
- L'accès au marché des produits des bénéficiaires du PDAB dans le pôle d'intervention est assurée ;
- L'accès au financement des bénéficiaires du PDAB dans le pôle d'intervention est assuré ;
- L'accès au foncier des bénéficiaires du PDAB dans le pôle d'intervention est assuré ;
- Les jeunes promoteurs agricoles bénéficiaires du PDAB sont mis en réseau ;
- La communication interne et externe du projet est assurée ;
- Le rapportage des activités, missions et réunions est assuré.
- Toutes les autres missions confiées par les superviseurs sont exécutées.
- La participation aux activités et rencontres mandataires du Programme VNU est effective.

14. Qualifications/compétences requises :

Niveau de qualifications : Maîtrise/Master

Type de qualifications

- Etre titulaire d'un diplôme de niveau Licence (BAC +3) au moins en agronomie, agro-économie, économie rurale, géographie, environnement, sociologie, planification de développement, développement local ou profil équivalent.
- Etre de nationalité Béninoise.

Nombre d'année d'expérience

- Avoir un minimum de deux (02) ans d'expériences pertinentes au niveau national ou international dans le domaine de l'agrobusiness, de l'étude du marché, de la gestion ou de développement d'entreprises ;
- Connaissance avérée des questions d'entrepreneuriat agricole ;
- Une expérience de travail dans les programmes soutenus par le PNUD et une connaissance du Système des Nations Unies seraient un atout.

Langue(s) :

- Parfaite maîtrise du Français et bonne connaissance de l'Anglais
- SAVOIR PARLER AU MOINS LA LANGUE VERNACULAIRE LA PLUS PARLEE DU POLE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE (PDA) D'INTERVENTION CHOISI.

Permis de conduire : oui /___/ non /x/

Capacité informatique :

- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique, notamment Word, Excel, Powerpoint, avec les logiciels courants (la connaissance du SIG et de la manipulation du GPS seront des atouts) ;

Compétences spécifiques :

- Avoir une connaissance sommaire dans le domaine de l'emploi des jeunes, de l'entrepreneuriat agricole et la diversification des filières ainsi que de l'environnement institutionnel qui s'y

- rattache au Bénin serait un atout ;
- Avoir une bonne connaissance des réalités socio-économiques du PDA d'intervention choisi ;
- Avoir une bonne connaissance de l'environnement des organisations paysannes.
- Être libre de tout engagement et immédiatement disponible pour le travail ;
- **SAVOIR CONDUIRE UNE MOTO CROSS ;**
- Excellente capacité rédactionnelle, de synthèse et d'analyse ;
- Bonnes compétences en relations interpersonnelles et une aptitude à travailler sous pression
- Être méthodique, rigoureux et avoir l'obligation de compte rendu et le sens du respect des délais.

Compétences générales et valeurs :

- Faire montre d'intégrité en adoptant les valeurs et normes éthiques des Nations Unies.
- Promouvoir la vision, la mission et les objectifs stratégiques du PNUD.
- Faire preuve d'un esprit d'adaptation et de tolérance en matière de culture, sexe, religion, race, nationalité et âge.
- Esprit d'équipe, qualité de leadership et aptitude à travailler dans un environnement multiculturel.
- Faire montre d'ouverture au changement et d'une capacité à gérer les situations difficiles, notamment être capable de travailler sous pression avec efficacité.

15. Conditions de vie :

Le Bénin est un pays côtier de l'Afrique de l'Ouest dont la capitale économique est Cotonou. C'est un pays dont les voisins plus ou moins immédiats sont le Nigeria, le Togo, le Ghana, le Burkina Faso et le Niger. La langue officielle est le Français. Cotonou est desservi par la plupart des grandes compagnies aériennes et fluviales internationales. Les facilités de télécommunication (téléphone fixe et mobile, internet) existent et le logement est disponible à coût relativement accessible. On note la présence d'écoles reconnues telles que le Lycée français, American schola. Le Bénin est un pays de démocratie et de paix.

16. Conditions de Service : ([National UNV COS FRE](#))

La durée de votre affectation est de douze (12) mois renouvelables. Une indemnité de subsistance de volontaire (en anglais VLA), équivalant à 393,550 FCFA vous sera versée mensuellement. La VLA est censée couvrir les frais de logement, les besoins de base ainsi que les charges locatives (eau, électricité, etc.).

Vous aurez aussi droit à un voyage vers le lieu d'affectation et une Indemnité d'installation (SIG) (si applicable); une assurance médicale (avec 3 dépendants maximum), une assurance d'incapacité et une assurance vie. Un voyage retour vers votre lieu de recrutement (si applicable) sera fourni et une indemnité de réinstallation (RSA) après service satisfaisant vous sera payée.

Description d'affectation préparée par le Gestionnaire du projet/ Agence Hôte :
Isidore AGBOKOU, Responsable de l'Unité Développement Durable et Croissance
Inclusive Date : 25/05/2019.

Description d'affectation approuvée par le Représentant Résident/Directeur Pays du PNUD ou l'Unité VNU : M. Adama Bocar SOKO, Représentant Résident a.i.

Date : 27/05/2019

17. Procédure de candidature

Les candidatures sont reçues uniquement par enregistrement en ligne conformément à la procédure ci-après :

Ø Si vous n'êtes pas encore enregistré(e) dans la base des données du programme VNU

- 1- Veuillez d'abord enregistrer votre profil à l'adresse <https://vmam.unv.org/candidate/signup>
- 2- Après avoir créé votre compte, complétez toutes les sections de votre profil et soumettez-le.
- 3- Ensuite, allez à "Ma page" à : <https://vmam.unv.org/candidate/mypage>, cliquez sur le lien « Recrutement spécial », puis rechercher dans la liste et sélectionner **la demande n° « BENR000444-4698 Chargé PDAB au sein des ATDA, pour accéder aux termes de référence et soumettez votre candidature.**

Ø Si vous êtes déjà enregistré(e) dans la base des données du programme VNU

- 1- Veuillez d'abord mettre à jour votre profil à l'adresse <https://vmam.unv.org/candidate/profile>
- 2- Ensuite, allez à "Ma page" à <https://vmam.unv.org/candidate/mypage> et cliquez sur le lien « Recrutement spécial » puis sélectionner **la demande n° « BENR000444-4698 Chargé PDAB au sein des ATDA, pour accéder aux termes de référence et soumettez votre candidature.**

NB : Il s'agit d'un poste pour les Volontaires des Nations Unies Nationaux. Seuls les ressortissants du Bénin ou les résidents légaux au Bénin avec le statut de réfugié ou avec le statut d'apatride sont admissibles à déposer leur candidature.

Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

Le programme VNU est un programme qui promeut l'égalité des chances et encourage les candidatures de professionnels qualifiés. Le Programme VNU s'engage à assurer la diversité en termes de genre, de nationalités et de cultures.